



## Sécuriser les rayonnages métalliques de stockage en hauteur

Les rayonnages métalliques de stockage en hauteur (également nommés palettiers ou racks) sont à l'origine de nombreux accidents liés aux chutes d'objets ou à l'effondrement de la structure elle-même. La prévention de ces risques consiste à agir sur différentes dimensions : le choix, l'installation et l'entretien des racks, l'organisation du travail et la formation des salariés.

### **⊕ Intégrez la sécurité dès l'élaboration du cahier des charges et veillez à ce que l'installation soit conforme aux recommandations du constructeur**

- Indiquez dans le cahier des charges les caractéristiques de l'installation : types de charges à stocker (palettes, conteneurs, caisses palettes), poids et dimensions, fréquence de rotation, température, humidité, agents corrosifs, risque sismique, propriétés du sol. Précisez les moyens de manutention utilisés (chariots à conducteur porté ou accompagnant, frontaux ou à mât rétractable, guidés ou non, etc.).
- Veillez au montage de l'installation par un personnel qualifié, idéalement par le constructeur.
- Ne modifiez jamais les installations sans soumission préalable du projet au constructeur.



## **+ Limitez les risques d'effondrement ou de basculement de la structure**

- Fixez les racks au sol et entre eux (jumelage) selon les spécifications du constructeur. Sauf indication contraire, les palettiers sont autostables et ne doivent pas être reliés à la structure du bâtiment.
- Veillez à la mise en place et au maintien des verrous ou clavettes de sécurité à chaque extrémité des lisses pour empêcher leur décrochage accidentel.
- Respectez les limites relatives au poids et à la géométrie des charges définies avec le constructeur.
- Apposez à chaque entrée de rangée une plaque constructeur indiquant la charge maximale par alvéole et par travée.
- Organisez une surveillance régulière de façon à détecter les anomalies facilement visibles, et une vérification annuelle approfondie par une personne compétente.

## **+ Limitez les risques de chutes de charge (palettes, colis, etc.)**

- Installez des grillages ou filets anti-chutes arrière ou latéraux le long des allées de circulation.
- Prolongez les échelles en bordure d'allée de circulation, d'une hauteur au moins égale à la hauteur des charges stockées.
- N'introduisez pas de palettes ou de conteneurs en mauvais état dans le palettier.
- Veillez à la stabilité des charges. Solidarisez les constituants de la charge entre eux, et avec la palette (filmage, cerclage, sanglage, etc.) lorsque cela est nécessaire.
- Interdisez le stockage au-dessus des allées de circulation sauf protection particulière (planchers ajourés, charges stabilisées).
- Informez les opérateurs des capacités maximales des rayonnages, des caractéristiques des charges manutentionnées et des règles de chargement-déchargement.

## **+ Évitez l'endommagement de la structure par les engins de manutention**

- Concevez les portiques et les allées en tenant compte de la dimension des chariots et des charges.
- Mettez en place des sabots de protection des pieds des montants ainsi que des glissières le long des allées. Il est recommandé que ces différents dispositifs de protection soient fixés de manière appropriée directement dans le sol, sans contact avec la structure du rayonnage.
- Vérifiez que les opérateurs disposent d'une formation correspondant aux chariots de manutention utilisés, évaluez leurs connaissances et savoir-faire pour la conduite en sécurité. Délivrez aux opérateurs une autorisation de conduite.
- Faites procéder à la vérification de la rectitude des échelles en cas de choc.

### **POUR ALLER PLUS LOIN**

**Document INRS disponible sur [www.inrs.fr](http://www.inrs.fr) :**

- Les rayonnages métalliques, ED 771

**Document Cnam disponible sur [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr) :**

- Entrepôts, magasins et parcs de stockage. Organisation et exploitation, R308

**Sites web :**  
[www.inrs.fr](http://www.inrs.fr)  
[www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)